

## STAGES DE MAÎTRISE EN AUDIOLOGIE AUD6010 et 6011

### PRÉSENTATION DES STAGES

Les stages de maîtrise permettent à l'étudiant de développer de façon optimale sa compétence professionnelle par le biais de divers contextes d'apprentissage. Toujours à travers une approche centrée sur la personne, l'étudiant élargit la portée de son intervention en accordant une part de plus en plus importante non seulement aux préoccupations du client mais aussi à celles de son entourage.

De plus, l'étudiant est invité à prendre une part active dans le travail en interdisciplinarité, en développant ses capacités de communication et de collaboration. Au cours de ses 2 stages, il doit aussi développer graduellement ses habiletés de gestion, propres à la pratique professionnelle en audiologie. L'étudiant doit être exposé à un ensemble d'activités cliniques afin que ces stages favorisent le développement personnel et professionnel du stagiaire et celui de ses habiletés relationnelles.

### FORMULE DES STAGES

Au cours de la maîtrise en audiologie, l'étudiant effectue deux stages de 14 jours, à raison de un ou deux jours par semaine, l'un à la session d'automne et l'autre à la session d'hiver. Il complète sa formation par un internat d'une durée de 50 jours qui se fait de trois à cinq jours par semaine à la session d'été, à partir de la première semaine de mai

### SUPERVISION EN MAÎTRISE

Au niveau de la maîtrise, la plupart des activités cliniques peuvent être effectuées sous **supervision indirecte** (l'étudiant a la charge de l'intervention en l'absence du superviseur et lui rapporte régulièrement ses faits et gestes afin de recevoir de la rétroaction), ce qui n'exclut pas qu'un étudiant, surtout en début d'un stage, puisse être incité à observer ou à intervenir sous supervision directe, soit pour se familiariser avec un nouveau milieu ou une nouvelle approche, soit pour développer une compétence particulière ou pour consolider certaines habiletés.

Nous estimons que l'étudiant doit recevoir en moyenne une heure de rétroaction par jour sur ses performances. Ceci n'inclut pas le temps accordé aux discussions de cas. Par ailleurs, l'Agrément Canadien des Programmes de Services, l'ensemble des Universités Canadiennes ainsi que Orthophonie et Audiologie Canada recommandent qu'au moins 50% de chaque évaluation et 25% de chaque session de traitement soit supervisé directement ou indirectement. Ces pourcentages constituent une moyenne et il va de soi que les besoins de supervision diminuent au fur et à mesure que l'étudiant accumule de l'expérience.

## ÉVALUATION DES PERFORMANCES

La personne responsable de la formation clinique (RFC) en audiologie de l'Université de Montréal est la personne en charge d'attribuer la mention succès ou échec à l'étudiant en fonction des informations transmises dans la grille d'observation.

## RENCONTRES À PLANIFIER

### Rencontre de mi-stage

L'équipe de formation clinique juge essentiel que l'étudiant soit mis aux faits de l'appréciation de ses performances durant son stage. C'est pourquoi nous demandons aux superviseurs de compléter la grille d'observation à la mi-temps du stage. Par ailleurs, une rencontre individuelle avec l'étudiant est fortement encouragée à cette période afin de préciser les stratégies à mettre en place pour optimiser les performances jusqu'à la fin du stage.

*Si des difficultés sérieuses apparaissent en cours de route qui pourraient compromettre la réussite du stage il est essentiel de communiquer avec la personne responsable de formation clinique. (RFC). Des démarches spécifiques aux besoins de l'étudiant seront alors entreprises.*

### Rencontre à la fin de stage

À la date prévue de la fin du stage, l'équipe de la formation clinique vous demande de compléter à nouveau la grille d'observation. Encore une fois, le superviseur est fortement encouragé à prendre un moment avec l'étudiant afin de compléter l'information de la grille.

## EXIGENCES MINIMALES PROPOSÉES

**Les exemples qui suivent devraient être considérés à titre indicatif plutôt que comme une règle et les attentes doivent être ajustées en fonction des contraintes et des caractéristiques des milieux.**

De manière générale, les étudiants de ce niveau devraient être exposés à des types de problèmes plus sévères et plus complexes ou avec lesquels ils sont moins familiers. À la fin du stage, ils doivent également pouvoir effectuer des évaluations, planifier et réaliser eux-mêmes les interventions.

### **Charge de travail suggérée:**

L'étudiant devrait être en mesure de :

- prendre l'entière responsabilité d'environ 2 évaluations par journée de stage incluant : l'histoire de cas, la consultation des dossiers, le choix du matériel d'évaluation, la passation des tests, l'analyse des résultats, la formulation du diagnostic ou des impressions cliniques, les recommandations, de même que la rédaction du rapport et du plan d'intervention.

ou

- effectuer au moins 2 interventions de réadaptation par journée de stage, formuler les objectifs, choisir les approches, les moyens et les activités permettant l'atteinte des objectifs formulés, rencontrer les professionnels impliqués et les personnes significatives.

## **GÉNÉRALITÉS**

### **APPROCHE PAR COMPÉTENCES**

L'encadrement des stages en audiologie repose sur une approche pédagogique par compétences. Tout au long de leur formation clinique, les étudiants sont appelés à développer les compétences nécessaires à la pratique professionnelle, telles que proposées entre autres par l'Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec. Chaque compétence professionnelle est précisée en termes d'habiletés à développer et pour chacune de ces habiletés, des indicateurs spécifiques sont définis en fonction du niveau de stage.

Le cadre référentiel permet, tant aux stagiaires qu'aux superviseurs, d'avoir une vue d'ensemble de la formation clinique, puisqu'il propose une progression d'un niveau académique à l'autre, en tenant compte des acquis développés dans les cours et les laboratoires.

### **Les outils pédagogiques sont les suivants :**

1. **Cadre référentiel** : description des compétences et du continuum d'habiletés à développer tout au long de la formation.
2. **Grille d'observation** (facultatif): outil papier ou électronique permettant de colliger les commentaires spécifiques aux différents indicateurs selon le niveau de stage

Ces outils sont disponibles sur le site de l'ÉOA à partir du lien suivant :

<http://eoa.umontreal.ca/agora-des-professionnels/superviseurs-stages/documents-de-stage/>

## **OUTIL DE SUPERVISION : LE JOURNAL DE BORD**

De plus en plus de superviseurs, dans différents milieux cliniques, apprécient le journal de bord pour favoriser un retour sur les activités réalisées puisqu'il permet un suivi des apprentissages faits au quotidien. Il est clair que la supervision continue, réalisée après chaque intervention, est un support inestimable. Mais certaines réalités cliniques rendent parfois difficile ce mode de supervision puisqu'il exige davantage de disponibilité. **Le journal de bord est un outil qui peut faire sauver du temps.**

### **Comment utiliser le journal de bord?**

- Le journal de bord est un espace où l'étudiant peut à la fois se poser des questions, faire des commentaires, exprimer son auto-critique et planifier ses objectifs quotidiens suite au cas qui sont vus.
- Une période doit être prévue à cette fin. Idéalement, à la fin de la journée, en lisant le journal de bord, le superviseur peut répondre aux questions encore en suspens, ajouter de l'information sur certains sujets et commenter les objectifs particuliers à travailler, bref, compléter ce qui n'a pu être fait dans le courant de la journée.
- La rétroaction est généralement plus précise, centrée sur ce qu'a vécu l'étudiant cette journée-là, ce qui a pour effet de le responsabiliser dans ses apprentissages.
- L'auto-évaluation est alors constante. L'étudiant réalise par lui-même ses difficultés et peut s'améliorer au fur et à mesure du stage en réinvestissant ses apprentissages dans la formulation d'objectifs précis pour la suite.

Rappelons qu'il est primordial de **valoriser la rétroaction positive** sur les activités que l'étudiant a réussies avec succès; il cherchera à les reproduire et ses apprentissages en seront facilités.

## **MESURES EN CAS DE DIFFICULTÉS IMPORTANTES**

Lorsqu'un étudiant est en difficulté, soit dans un cours ou dans un stage, son dossier peut être soumis à un comité de promotion composé des directeurs de programmes, de la direction de la formation clinique et de la direction.

Ce comité peut trancher un litige ou encore faire des recommandations afin d'assurer un suivi étroit du développement des compétences.